



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Vaccination - Covid-19 - Résidences sénioriales

Question écrite n° 36649

Texte de la question

Mme Patricia Mirallès interroge Mme la ministre déléguée auprès du ministre des solidarités et de la santé, chargée de l'autonomie sur la possibilité pour les résidences sénioriales de procéder à la vaccination de leurs occupants contre la covid-19. Alors que la campagne de vaccination contre la covid-19 bat son plein, Mme la députée tient à souligner l'importance de limiter au maximum les déplacements de personnes dans ce cadre, ainsi que les nombreuses entraves à la mobilité des personnes âgées dans ce contexte. Considérant que les vaccinations en Ehpad ont été permises sur site dès le lancement de la campagne, elle souhaite que soit envisagé un processus similaire à destination des établissements non médicalisés accueillant des personnes âgées. La mise à contribution des personnels soignants habilités sur ces établissements pour cette vaccination remédierait en effet à bien des difficultés que rencontrent aujourd'hui les aînés. Elle souhaite connaître sa position sur le sujet.

Texte de la réponse

Dans le cadre de la politique de protection vaccinale développée dans le cadre de gestion de crise sanitaire, le Gouvernement a veillé à ce que les résidents d'établissements pour personnes âgées, en particulier les résidents des résidences autonomes et de services autonomie puissent se voir proposer une vaccination au sein de leurs établissements. Si grande est la nécessité de protéger les personnes âgées des formes graves du virus, l'organisation de séance de vaccination in situ a été rendue possible, selon une organisation propre à chaque établissement, en lien avec l'agence régionale de santé et les professionnels soignants du territoire. Ce dispositif « d'aller-vers » a permis de renforcer la couverture vaccinale et de renforcer la protection contre le virus des résidents de ces établissements.

Données clés

Auteur : [Mme Patricia Mirallès](#)

Circonscription : Hérault (1^{re} circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 36649

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : [Autonomie](#)

Ministère attributaire : [Autonomie](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 février 2021](#), page 1573

Réponse publiée au JO le : [26 avril 2022](#), page 2680